



Compte rendu par vos élus CGT-INRA du Conseil d'Administration sur le budget INRA 2004 tenu le 17 décembre 2003, à Paris.

Saint-Cyr l'Ecole, le 06 janvier 2004

Séance très particulière : l'INRA n'a toujours pas de Président, mais il fallait statutairement réunir un CA avant fin décembre pour examiner le budget 2004 préparé par les ministères. Budget suffisamment catastrophique pour avoir mobilisé en 2 jours plus de 2000 signatures d'agents INRA de toutes catégories et niveaux hiérarchiques en faveur de son rejet...

Remise des pétitions et ouverture de séance.

A l'entrée de la salle, des membres des bureaux nationaux de la CGT et de la CFDT porteurs des 1800 signatures arrivées mercredi 17 à 9 h demandent à lire un communiqué devant le conseil d'administration. Mme Guillou l'accepte et les administrateurs entendent lecture du texte de la pétition dont la conclusion était modifiée : il est solennellement demandé aux administrateurs de voter contre le projet qui leur est soumis (voir texte en annexe).

Ce n'est qu'ensuite que Mme Guillou a ouvert formellement le conseil, et passé la parole au représentant du principal ministère de tutelle, la Recherche. Celui-ci, M. Eddi représentant du ministère de la recherche, propose alors l'élection d'un président de séance en suivant la coutume du doyen d'âge. Il s'agit de M. Arnould, administrateur représentant l'ANIA, structure qui fédère les petites industries agro-alimentaires. Celui-ci accepte évidemment et va s'installer à la place de M. Hervieu. En cours de séance, la répartition des rôles s'est révélée être la suivante : Mme Guillou a conservé son rôle habituel de Directrice de l'INRA invitée permanente du Conseil mais non membre, M. Arnould a tenu (avec aisance) le rôle de président de séance mais le rôle de président responsable de l'institut avait été dévolu à M. Eddi. Le président du Conseil Scientifique de l'INRA, M. J. Samarut, membre du CA, a tenu un rôle d'avocat scientifique de la Directrice Générale.

« Dispositif scientifique ».

C'est un n^{ième} exposé par Mme Guillou de la restructuration en cours. Cette fois elle affiche clairement les 14 nouveaux départements et les superstructures plus ou moins transversales d'animation par thème. M. Samarut justifie le travail fait.

Ayant déjà souvent analysé cette restructuration nous avons décidé de ne pas intervenir pour économiser du temps. Pour M. Havet (CFDT), ce qui se présente comme scientifique sert simplement à faire rentrer l'INRA dans les cases prévues par la LOLF (loi organique sur les lois de Finance) alors que beaucoup de gens se sont fatigués à faire et défendre des projets effectivement scientifiques.

M. Eddi s'étonne de cette réaction : le dispositif est simplement « la traduction fonctionnelle de ce qui a été acté dans la maison, notamment par ce CA ». Un élu CGT s'étonne qu'il s'en étonne : il ne devrait pas oublier que le CA ne fait qu'une place négligeable aux représentants du personnel.

Mme Guillou plaide l'intérêt scientifique d'une modification des départements en les qualifiant « d'espaces d'animation scientifique », ce qu'ils étaient effectivement quand ils étaient définis par disciplines : « C'est en modifiant les départements qu'on permet aux espaces d'animation scientifique de

s'adapter aux évolutions de la science ». Des départements par objets d'étude et reconfigurés tous les 4 ou 5 ans ne peuvent plus jouer ce rôle...

Décision modificative n°3 au budget 2003.

Après la présentation officielle, les élus CGT soulignent les points essentiels. Cette DM baisse un budget déjà calamiteux de 0,4% personnel compris (2,75 ME), principalement par une réduction des prévisions de ressources sur contrats. Certaines subventions ministérielles sont réduites : les 0,7 ME prévus pour payer les 40 post-docs que le ministère de la Recherche avait fait recruter à l'INRA ainsi que des ressources venant du ministère de l'Agriculture, faibles en valeur mais représentant 5% de la subvention prévue. C'est le chapitre « soutien de base aux unités » qui est ponctionné pour arriver à l'équilibre : -3,3 ME (2%) dont 1 ME pour couvrir un besoin de financement des AIP (tellement urgent qu'il avait déjà été fait il y a quelques mois par une « DM provisoire »), 0,45 pour la paye des post-docs « ministère » et 1,8 ME résultant du bilan entre la baisse de prévision des contrats et quelques fonds de tiroirs.

Mme Sevin (DPF INRA) plaide qu'on ne peut pas bien prévoir les ressources sur contrats (rappelons que nous avons précisément protesté contre une prévision imprudemment élevée de recettes sur contrats dans le budget primitif 2003 – voir le CR du CA du 11/12/02).

M. Vissac (DGER Agriculture) plaide qu'un audit des « missions complémentaires » du ministère de l'Agriculture est en cours et que les fonds réapparaîtront dans une autre enveloppe.

Votes : 6 contre (3 CGT, 3 CFDT) ; tous les autres pour.

Budget primitif 2004

Après une courte introduction par Mme Guillou, Mme Sevin expose les grandes lignes du budget - c'est à dire l'essentiel de ce qui est dénoncé dans la pétition - plus des transformations d'emplois d'AGT en TR (80 AGT -> 62 TR). Elle présente des tableaux et graphiques sur les dépenses de fonctionnement. Ils montrent notamment que les retards de CP (crédits de paiement = l'argent pour payer) sur les AP (autorisations de programme = les dépenses qu'on est autorisé à engager) se cumulent d'une année sur l'autre en ce moment. Elle explique qu'on n'a effectivement pas besoin de tout l'argent tout de suite, mais qu'il faut quand même respecter un certain taux de couverture, estimé empiriquement à 70%. Même avec le trimestre 2002 qu'on va nous reverser en 2004, la couverture des AP prévues en 2004 n'est assurée qu'à 58%. Pour arriver aux 70% nécessaires en gestion, on a dû en « geler » 15 ME, c'est à dire 18% !

Marion Guillou justifie les arbitrages internes : on a donné priorité à « l'action des unités » (c'est à dire qu'on aurait encore plus réduit la dotation globale si on n'avait pas, par exemple, renoncé à tout crédit d'entretien des bâtiments...) et on poursuit le « re-pyramidage » des emplois pour « suivre l'évolution des métiers de la recherche ».

Les élus CGT rappellent le texte lu par les syndicats au nom des personnels signataires en en réclament l'insertion dans le procès-verbal de ce CA. Il tiendra lieu de déclaration générale. La présentation de Mme Sevin devrait amener tous les administrateurs à voter contre ce budget, afin que les ministères revoient leur copie. Les suppressions massives d'AGT se répètent d'année en année. Pour parler de « repyramidage » il faudrait avoir affiché un objectif de pyramide effectivement conforme aux besoins, ce qui n'est pas le cas. Avouez clairement que vous voulez supprimer les AGT, puis l'ensemble des « C » dans la foulée. Entre 2003 et 2004, c'est 160 postes d'AGT qui disparaissent, soit 25% des postes qui subsistaient en 2002. Vous faites semblant de croire qu'ils n'auraient plus rien à faire à l'INRA. Tout le monde sait que c'est faux. Vous voulez sous-traiter un maximum de choses, et c'est un des objectifs de l'« assurance qualité ». Cela va contre toute logique d'efficacité et d'abord d'économie. Dans ce budget de misère, vous avouez être obligés de faire face à un « surcoût de la restauration collective », maintenant à peu près complètement sous-traitée. Si le ménage n'apparaît pas comme responsable de besoins particuliers de financement, c'est qu'il se contente de « plomber » la dotation des services...

Après une intervention détaillée de M. Havet, M. Eddi déclare : « Il faut voter ce budget, car il permet de fonctionner et d'avoir des ambitions, compte tenu du contexte budgétaire général très restrictif », puis il prononce une longue plaidoirie en deux temps : 1) Sur le BCRD (budget du ministère pour l'ensemble de la recherche civile) : moyens en hausse, respect des objectifs, etc.. suivant la présentation qu'en avait fait la ministre Mme Haigneré fin septembre (voir notre tract du 6 octobre 2003). 2) Sur le budget INRA : l'INRA est le seul organisme à bénéficier de la totalité des reports 2002, les capacités de travail de l'organisme sont maintenues, l'ambition est possible... Les mesures permettent d'attendre que ça aille mieux ; en 2005 peut être ? Ensuite, il affirme que l'emploi statutaire se maintiendra. « Les contractuels ont vocation à devenir des titulaires. Tant qu'on recrute des titulaires, il n'y a pas lieu d'être inquiets ».

M^{me} Cormier (Chambres d'agriculture) s'inquiète de la réduction des postes. « L'agriculture a besoin d'avoir confiance dans la recherche ». Elle déclare qu'elle votera quand même ce budget...

M. D. Lubeck (min. Budget) dément l'optimisme de M. Eddi : La contrainte sur les dépenses de l'Etat est forte et durable, au moins jusqu'en 2007. Vu les priorités et les lois de programme engagées, les autres ne peuvent espérer au mieux que le maintien. Ne pas engager plus que ce qu'on peut payer. Il rappelle qu'avec le crédit global (nouvelle LOLF) les salaires et le fonctionnement seront mélangés. Les CDD (contrat à durée déterminée) ne seront pas sous-payés. Ils pourront « être payés à un niveau international attractif... ».

Un des élus CGT lit alors une déclaration de la FNAF-CGT, absente aujourd'hui, il félicite M. Eddi pour ses qualités d'avocat : « à 20% de baisse, vous seriez encore content ! ». Tout le monde – même la presse « de référence », pourtant bien-pensante – reconnaît que le budget de la Recherche est mauvais. Ce sont des choix politiques. Avec M. Mer au ministère de l'Economie, on ne peut appliquer que la politique du Medef, et le Medef se fout de la recherche publique.

M. Pagesse (Limagrain) critique un peu : quand on est docteur à bac + 8, se retrouver précaire, c'est pas terrible. Il faudrait arriver à les stabiliser au cours de leur contrat. En conclusion, il annonce néanmoins qu'il votera le budget proposé.

M. Samarut s'est senti « inquiet face à ce budget », mais il a été rassuré par la présentation (dixit !). Son inquiétude dépasse l'INRA. « Pour que la France tienne un rôle mondial, il faut alimenter les innovations ». Il faut de l'argent, mais on ne peut pas avoir la même structure qu'il y a 20 ans. Il faut être réactifs en Recherche. Les CDD ne sont pas de la MOO (main d'œuvre occasionnelle), ils sont indispensables pour être réactifs. La sous-traitance est bonne, y compris pour certains travaux de recherche ; ça libérerait nos techniciens pour des développements de procédures. Il considère que « les coups de boutoir budgétaires sont mauvais pour une direction scientifique ». Il votera le budget, car « il est acceptable dans le contexte ».

Mme Guillou prétend répondre sur le repyramidage sans rien dire sur la disparition des AGT, mais en plaidant que la requalification répond à l'évolution des besoins des travaux de recherche. L'emploi titulaire est « utile et indispensable », mais « les emplois de 3 à 6 ans ont un rôle dans la recherche ».

Votes : 6 contre (3 CGT, 3 CFDT) ; tous les autres pour, donc même pas une abstention !.

En appendice de ce débat budgétaire, Mme Sevin présente en une minute le budget primitif du Comité de Protection des Obtentions Végétales : c'est une reconduction à l'identique du BP 2003. La notice explicative reconnaît que tout va bien : le CPOV s'autofinance complètement et les perspectives d'avenir sont bonnes. Les délégués CGT se réjouissent de cette pérennisation enfin acceptée, mais regrettent que l'administration ne présente pas un budget plus ambitieux. En effet, les recettes avérées du dernier exercice connu (2002) sont largement supérieures à celles prévues dans ce budget primitif (+13%).

Votes : personne contre, 3 abstentions (CGT), les autres pour.

Annexes.

Déclaration intersyndicale (CFDT, CFTC et la CGT) faite aux administrateurs en début de Conseil

LES PERSONNELS DE TOUTES CATEGORIES DISENT NON AU BUDGET 2004 DE REGRESSION POUR L'INRA !

A l'occasion de ce Conseil d'Administration de l'INRA est convoqué pour le 17 Décembre 2004. La Direction Générale de l'INRA et le gouvernement entendent le voir entériner un budget qui constitue, comme au CNRS, à l'INSERM et dans les autres EPST, une véritable agression envers la recherche publique. Ce budget prévoit entre autres :

- **La suppression de 25 emplois titulaires de CR1, de 31 IR2, 19 TR, 14 AJT et 13 AGT libérés par départs en retraite ou autres, soit 101 suppressions au total**
- **La suppression complémentaire de 10 emplois (1 SAR, 4AJA et 5 AGT) sur les emplois financés par le Ministère de l'Agriculture**
- **La diminution de 10 % du soutien de base des unités par rapport aux dotations initiales 2003, cette diminution allant à 13 % pour les SDAR**
- **La diminution de 13 % des crédits pour l'accueil de boursiers et chercheurs étrangers**

Tout ceci camouflé sous un artifice budgétaire qui consiste à verser en 2004 la partie non versée de la subvention2002 !

C'est inacceptable ! C'est l'avenir même de la recherche publique agronomique, sa capacité à développer, de manière indépendante, des recherches sur le long terme au service de la population qui est en jeu.

Aux emplois de titulaires supprimés, le gouvernement veut substituer un « crédit globalisé » devant servir à l'emploi de CDD de 3 à 5 ans, précarisant ainsi une partie du personnel.

A l'augmentation du soutien de base, le gouvernement préfère le développement de « grands programmes fédérateurs », de « programmes inter-institutions » et le financement de fondations, dessaisissant ainsi les organismes publics de recherche.

La Direction Générale qualifie ce budget de ... transition !

Les syndicats CGT, CFDT et CFTC de l'INRA ont invité mardi 16 décembre tous les personnels à signer une pétition exigeant l'annulation des 111 suppressions de postes de titulaires et le rétablissement à minima du soutien de base des unités INRA aux mêmes valeurs qu'en 2003. Cette pétition, en moins de trois jours a recueilli aux alentours de 2000 signatures manifestant clairement l'opposition massive des personnels de l'Institut au budget présenté à ce CA. C'est donc appuyés par les personnels que les trois syndicats, conscients de l'avenir de notre institut, tiennent ici même solennellement à s'adresser à vous tous membres du CA pour que vous refusiez de voter ce budget qui nous entraînerait vers une asphyxie de la recherche agronomique publique.

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ DE LA FNAF-CGT (salariés de l'agriculture, agro-alimentaire et forêts) AVEC LES SALARIÉS DE L'INRA

Au Conseil d'Administration du 17 décembre 2003 sera présenté le budget de l'Institut. Ce budget prévoit :

- La suppression de plus de 100 emplois,
- ***La réduction importante des dotations au soutien de base des unités et des crédits pour l'accueil de boursiers et chercheurs étrangers.***

C'est inacceptable ! Nous condamnons de telles mesures et nous opposons à ce budget de régression. C'est la démonstration que ce gouvernement veut remettre en cause la recherche publique agronomique en France, sa capacité à développer de façon indépendante la recherche fondamentale. Ce que recherche ce gouvernement, c'est l'assujettir au profit des grands groupes des I.A.A. comme Danone, Nestlé, Limagrain et autres Pernod-Ricard ou encore de la chimie-pharmacie.

En même temps que la recherche française est abandonnée, voire liquidée, la stratégie de ce gouvernement réactionnaire vise à sa soumission aux diktats européens au service du capital.

Nous appelons les membres du Conseil d'Administration à rejeter, comme nous, ce budget et exiger son amélioration.

En conséquence, avec les salariés nous exigeons :

- Un budget valorisant la recherche agronomique publique en France en lui accordant tous les moyens de son indépendance vis à vis des grands groupes industriels et des politiques anti-sociales et régressives européennes,
- L'annulation des suppressions d'emplois titulaires annoncées,
- Une progression immédiate des dotations de soutien de base des unités et des crédits d'accueil des boursiers et chercheurs étrangers.

Nous affirmons notre solidarité pleine et entière aux salariés en lutte de l'INRA et soutenons leur action.

Fait à Montreuil, le 17 décembre 2003